

Pierre Mendès France et la recherche scientifique et technique

Jean-Louis Rizzo



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/3651>

DOI : 10.4000/histoire-cnrs.3651

ISSN : 1955-2408

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 5 mai 2002

ISBN : 978-2-271-05926-0

ISSN : 1298-9800

Référence électronique

Jean-Louis Rizzo, « Pierre Mendès France et la recherche scientifique et technique », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 6 | 2002, mis en ligne le 05 juillet 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/3651> ; DOI : 10.4000/histoire-cnrs.3651

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Comité pour l'histoire du CNRS

Pierre Mendès France et la recherche scientifique et technique

Jean-Louis Rizzo

- 1 « La République a besoin de savants ; leurs découvertes, le rayonnement qui s'y attache et leurs applications contribuent à la grandeur d'un pays. Or, les crédits de la recherche sont dérisoires... », ainsi s'exprime Pierre Mendès France, député de l'Eure, le 3 juin 1953 devant l'Assemblée nationale en sollicitant l'investiture de président du Conseil¹. Ces quelques lignes, noyées dans un discours de plusieurs pages, ne sont pourtant pas passées inaperçues à l'époque car l'orateur apparaît comme un des rares hommes politiques de premier plan à prendre en compte la dimension « recherche ». Le député de l'Eure a noué depuis quelque temps des liens avec des universitaires comme le professeur Henri Laugier, titulaire d'une chaire de physiologie à la Sorbonne, ou encore le mathématicien André Lichnérowicz, professeur au Collège de France, tous deux inquiets du retard pris par la France dans les domaines de la recherche fondamentale et appliquée. P. Mendès France n'obtient pas l'investiture le 3 juin 1953², mais ses propos sur la recherche ne restent pas à l'état d'un simple effet de tribune. Jusqu'à son retrait de la vie politique active en 1969, P. Mendès France s'intéresse de près à ce domaine dont dépend selon lui l'avenir de la France. Pur produit de l'école laïque de la III^e République, membre du parti radical³, P. Mendès France fonde sa pensée et son action sur la raison et le progrès ; il a soutenu comme parlementaire la politique scientifique du Front populaire⁴, innovatrice dans le domaine de la recherche avec la nomination de scientifiques comme sous-secretsaires d'État (Irène Joliot-Curie, puis Jean Perrin), avec la mise en place d'un Centre national de la recherche appliquée, puis avec l'ébauche du CNRS. P. Mendès France pourrait souscrire sans ambages aux propos de son collaborateur Claude Nicolet pour qui « la science peut donner à l'homme un humanisme véritable, c'est-à-dire lui offrir la liberté⁵ ».
- 2 En juin 1954, la revue *La NEF* publie un numéro spécial sur le thème « La science et l'Homme ». P. Mendès France est l'auteur d'un article intitulé « Réflexions d'un homme politique sur l'enseignement supérieur » dans lequel il explicite les remarques formulées

en 1953, faisant part de ses inquiétudes et de ses suggestions. Le député de l'Eure est le seul responsable politique auquel les animateurs de la revue ont fait appel. Quelques jours après la publication de *La NEF*, P. Mendès France devient président du Conseil dans des circonstances tragiques pour la France⁶. Absorbé par de lourdes responsabilités dans le domaine de la politique internationale, le chef du gouvernement ne peut qu'ébaucher une politique de la recherche scientifique. Après la chute de son gouvernement le 5 février 1955, P. Mendès France devient le chef de file du parti radical ; il dote la vieille formation valoisienne d'un programme de modernisation du pays, liant le secteur de la recherche à la grande réforme de l'enseignement préconisée par les radicaux.

- 3 Le bref retour de P. Mendès France au gouvernement entre février et mai 1956 au sein du cabinet Guy Mollet⁷ ne lui permet guère d'agir dans un domaine qui ne relève pas de sa responsabilité. Mais, une fois libéré de la charge gouvernementale⁸, celui qui redevient simple député de l'Eure s'intéresse de près à la mise en place d'un grand colloque national consacré à la recherche scientifique. P. Mendès France agit en tant que président du comité directeur de la revue *Les Cahiers de la République* qui patronne officiellement le colloque et se présente comme une publication de haut niveau ouverte à tous les intellectuels en communion de pensée avec l'ancien président du Conseil. Ce dernier a pris la tête d'un Comité pour l'expansion de la recherche scientifique composé de parlementaires et de scientifiques. C'est donc à un double titre que P. Mendès France prononce le discours inaugural du colloque de Caen le 1^{er} novembre 1956.
- 4 Réunissant environ 250 personnes provenant d'horizons différents (hommes politiques, administrateurs, industriels, syndicalistes, universitaires et chercheurs), les assises de Caen apparaissent comme le lancement de la politique de la recherche scientifique en France, même si cette affirmation mérite d'être nuancée. Une fois encore, P. Mendès France est considéré comme l'homme politique qui sait anticiper les événements et qui présente une véritable vision d'avenir pour le pays. Parce que cela correspond à ses convictions, mais aussi parce qu'il voit tout le bénéfice politique qu'il peut en tirer, P. Mendès France poursuit son action en 1957 : au Parlement tout d'abord avec le discours sur la recherche prononcé devant l'Assemblée nationale le 13 mars 1957, comme responsable du comité d'expansion avec la préparation du colloque de Grenoble qui se tient du 3 au 7 octobre 1957 sur le thème des relations entre l'Université et l'industrie dans le cadre de la recherche. Ce colloque peut sembler prolonger celui de Caen, notamment avec le discours introductif de P. Mendès France. En fait, *Les Cahiers de la République* ne sont pratiquement pas associés à l'organisation de la rencontre de Grenoble placée sous l'égide des « Amis de l'Université » et du Comité permanent pour l'expansion de la recherche scientifique, présidé désormais par le député Albert de Bailliencourt. En associant par ailleurs à la préparation du colloque le Conseil supérieur de la recherche scientifique et technique ainsi que l'Association française pour l'accroissement de la productivité, les organisateurs ont incontestablement voulu se tenir à l'écart des luttes politiques en raison d'une situation différente de celle entourant le colloque de Caen. À l'automne 1956, P. Mendès France demeurait premier vice-président du parti radical et n'avait pas encore totalement rompu les liens avec le gouvernement. Ainsi, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, cheville ouvrière de la mise en place du colloque de Caen, pouvait assurer sans trop de difficultés une collaboration avec P. Mendès France, tout en travaillant comme conseiller technique au ministère de l'Éducation nationale tenu par le radical René Billères. Une année plus tard, P. Mendès France apparaît beaucoup plus isolé sur la scène politique : minoritaire chez les radicaux⁹, fermement opposé à la politique

algérienne des gouvernements, il est en conflit avec le président du Conseil, Maurice Bourgès-Maunoury, le ministre R. Billères et leur collaborateur J.-L. Crémieux-Brilhac. Ce dernier envisage même de ne pas inviter P. Mendès France à Grenoble et lui propose d'adresser aux participants un « message substantiel ». P. Mendès France se plaint régulièrement de la mise à l'écart des *Cahiers de la République*, insiste pour être finalement présent à Grenoble et n'hésite pas à dénoncer le « racisme antiparlementaire », car il considère en définitive que l'expansion de la recherche scientifique en France est d'abord une affaire politique.

- 5 À la suite du colloque de Grenoble, trois structures coexistent. Un comité parlementaire supervise l'ensemble. Il est composé d'une quinzaine de membres représentant les différents courants politiques de la SFIO (Pierre-Olivier Lapie) aux gaullistes (Léo Hamon, Jacques Soustelle) en passant par les radicaux, les républicains populaires et les modérés (avec Valéry Giscard d'Estaing). Naturellement, P. Mendès France est l'homme politique le plus en vue de ce comité, celui qui apparaît à la fois comme l'initiateur et l'animateur. D'ailleurs, il a été consulté par J.-L. Crémieux-Brilhac pour la nomination des autres membres. Il n'a pas hésité à faire part de ses refus et de ses exigences. Le Comité permanent pour l'expansion de la recherche comprend une vingtaine de membres : même s'il est présidé par A. de Bailliencourt (en rupture politique avec P. Mendès France), les parlementaires y sont minoritaires face aux universitaires, savants et industriels. P. Mendès France ne figure pas dans ce comité qui compte au titre des personnalités A. Lichnérowicz, Jacques Monod (chef de service à l'Institut Pasteur et futur prix Nobel de physiologie et médecine), Étienne Bauer (secrétaire général de l'Institut nucléaire de Saclay), les responsables des services de la recherche de la sidérurgie et de Saint-Gobain, sans oublier J.-L. Crémieux-Brilhac, qui assure la liaison générale.
- 6 C'est justement J.-L. Crémieux-Brilhac qui suggère à P. Mendès France la création d'une troisième structure sous la forme d'une association de type loi de 1901 car les comités ne disposent pas d'existence juridique légale et donc de moyens appropriés (budget, secrétariat). P. Mendès France donne personnellement son aval pour la constitution de l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique (AEERS), entièrement composée de chercheurs, industriels, savants, syndicalistes, et dont le secrétaire général est J.-L. Crémieux-Brilhac. Inquiet de l'absence des politiques, P. Mendès France obtient la mise en place d'un comité d'honneur de l'AEERS regroupant les prix Nobel scientifiques français et quelques anciens présidents du Conseil. Mais ce comité restera à l'état théorique.
- 7 Pendant une dizaine d'années, l'AEERS incarne la volonté française de mise en place d'une politique de la recherche. Elle organise de nouveaux colloques thématiques comme celui de Dakar-Abidjan (du 14 au 21 décembre 1959) consacré aux progrès scientifiques dans la Communauté, celui de Sèvres le 18 décembre 1961 sur la « mise à jour des connaissances scientifiques globales de l'ingénieur, du professeur et du chercheur » ou encore la rencontre de Bourges (1964) qui étudie les liens entre la recherche scientifique et le développement culturel. P. Mendès France ne participe pas à toutes ces réunions, mais il en suit la préparation et les conclusions, en fait publier les comptes rendus dans *Les Cahiers*, puis *Le Courrier de la République*¹⁰.
- 8 Son rôle dans la coulisse demeure important, mais il n'est plus parlementaire, appartient à un parti marginalisé (le Parti socialiste unifié, PSU)¹¹ et n'entend pas cautionner des opérations que le pouvoir gaulliste pourrait récupérer. Néanmoins, sa venue au deuxième colloque de Caen les 11 et 12 novembre 1966 est remarquée : il s'agit, en effet, de célébrer

le dixième anniversaire du premier colloque et de rappeler les insuffisances de la politique de la recherche devant le délégué général à la recherche scientifique et technique lors d'assises marquées par les visites de deux ministres du gouvernement Pompidou : Christian Fouchet (Éducation nationale) et Alain Peyrefitte (Recherche). En fait, la V^e République a mis en place une politique de la recherche inspirée en partie des thèses exposées à Caen en 1956 et des idées de l'AEERS : effort réel d'investissement, progrès universitaires, développement de secteurs jusqu'alors délaissés comme la biologie, les recherches médicales et agronomiques. Le 15 mars 1968, P. Mendès France salue le rôle de l'association dans un message adressé aux participants du colloque d'Amiens sur l'école nouvelle en écrivant que « l'AEERS a contribué puissamment à explorer et à définir, à travers un libre dialogue, les voies de l'expansion scientifique et de la rénovation universitaire de notre pays ». En fait, P. Mendès France ne pouvait cacher une certaine amertume, mais l'importance de l'enjeu, sa réelle inquiétude face à l'avenir du pays, son sens de l'État, lui commandaient de soutenir une action au-delà des clivages politiques, comme il l'avait lui-même envisagé et voulu lorsque l'AEERS s'était constituée au-dessus des partis politiques.

- 9 À partir de 1953, P. Mendès France dresse un constat accablant de l'état de la recherche scientifique en France. Il précise en 1956 qu'un homme politique ne peut « qu'être préoccupé par la faiblesse de la science française¹² » et constate « la disette de chercheurs et de techniciens¹³ » qui fait que la France n'a pas obtenu de prix Nobel dans le domaine scientifique entre 1935 et 1953. Depuis l'époque du Front populaire, il n'y a plus de politique de la recherche en France, avec un État absent et une évidente stagnation universitaire. Certes, la situation s'améliore dans les années suivantes, surtout au début de la V^e République, mais P. Mendès France déplore en 1966 encore que la France demeure, dans le domaine scientifique, un satellite des États-Unis, parce que « les options fondamentales de notre politique de la science sont loin de correspondre aux besoins réels du pays ».
- 10 Pour P. Mendès France, le retard de la recherche scientifique et technique en France a deux origines : le manque de volonté politique et la rigidité des structures. Il pense qu'en comparaison avec l'Union soviétique et les États-Unis, les dirigeants politiques français n'ont pas compris l'importance de ce domaine. P. Mendès France déplore l'insuffisance des budgets : en 1966, lors du deuxième colloque de Caen, il précise que la France ne consacre que 1,6 % de son PNB à la recherche contre 3 % pour les États-Unis. Dès les années 1950, il dénonçait les laboratoires mal équipés, l'insuffisance du nombre de chaires scientifiques dans les universités et de manière générale un enseignement supérieur « dépourvu de moyens suffisants ». P. Mendès France parle du « déclassé social dont souffrent la science et les scientifiques¹⁴ ».
- 11 Mais doter la recherche de crédits supplémentaires sans bouleverser les structures héritées de la III^e République ne servirait à rien. À Caen, en 1956, P. Mendès France rappelle l'existence de « structures et règles administratives formelles ». Il déplore l'existence de barrières hermétiques entre l'enseignement technique et l'enseignement du second degré, entre les grandes écoles et les universités, entre les cadres de la recherche et ceux de l'industrie (« muraille de Chine entre la recherche fondamentale et l'industrie »). P. Mendès France critique le système de l'Éducation nationale dans son ensemble, notamment la centralisation bureaucratique de ce secteur, ainsi que les programmes inadaptés à un monde moderne.

- 12 Ce constat conduit P. Mendès France à faire des propositions dans trois directions : un rôle accru de l'État dans le secteur de la recherche, une démocratisation de l'enseignement à tous les niveaux afin de former les cadres dont le pays a besoin, une modification des structures et des habitudes de l'enseignement supérieur. C'est lors du premier colloque de Caen en novembre 1956 que P. Mendès France énonce devant les congressistes que « le développement de la science est devenu une affaire trop sérieuse pour demeurer lié à des structures ou à des règles administratives formelles. Il est au premier chef une affaire politique ». De ce fait, « l'intervention du pouvoir politique s'impose », non pour régenter et administrer, mais pour décider et arbitrer. P. Mendès France préconise la mise en place d'un plan dans lequel l'État fixerait les choix prioritaires dans le domaine de la recherche. Dix ans plus tard, lors des deuxième assises de Caen, l'ancien président du Conseil est contraint de constater les progrès enregistrés, mais il ne se montre pas satisfait pour autant. Pour lui, l'État doit encore mettre en place une fiscalité plus favorable à la recherche, éviter le saupoudrage des actions au profit de quelques objectifs clairement définis et instaurer une législation obligeant les sociétés étrangères à consacrer un pourcentage de leurs recettes d'exploitation à des travaux de recherche en France.
- 13 Le thème de la démocratisation de l'enseignement s'inscrit bien dans la tradition radicale-socialiste chère à P. Mendès France. Pour ce dernier, la démocratisation de l'école et de l'Université va de pair avec la course à la croissance. Ainsi, un enseignement de masse, y compris à l'Université, fournira une élite nombreuse de chercheurs et d'ingénieurs, mettant un terme au système « d'élites raréfiées se transmettant comme un flambeau le privilège de la culture ». P. Mendès France demande d'ouvrir au plus vite « aux couches populaires, ouvrières et paysannes, trop longtemps confinées sur elles-mêmes, l'accès à la culture, à la science et à la recherche ».
- 14 Mais l'enseignement n'est pas simplement appelé à se démocratiser. Il doit se transformer dans ses structures. À Caen en 1956, P. Mendès France précise que « l'expansion de la recherche n'est matériellement possible que par une expansion et une transformation concomitantes de notre enseignement scientifique, que dis-je, de notre enseignement à tous les niveaux ». Les universités et les grandes écoles doivent accueillir davantage de chaires correspondant à des études plus diversifiées. P. Mendès France préconise, dès le milieu des années 1950, la réorganisation des facultés en départements et instituts : le département regrouperait l'ensemble des chaires, laboratoires, services et moyens de documentation dépendant d'une même discipline comme la physique, les sciences naturelles ou la biologie ; l'institut correspondrait à l'organisme spécialisé d'un département (exemple de la physique nucléaire). Par ailleurs, P. Mendès France demande que les maîtres de recherche et les professeurs soient déchargés des tâches matérielles et administratives afin qu'ils puissent pleinement se consacrer à leur activité d'enseignement et de recherche. P. Mendès France plaide en outre pour le décloisonnement et le changement des habitudes. Il considère que les contacts avec l'étranger peuvent être renforcés par la nomination de professeurs étrangers, ainsi que par de plus fréquents voyages hors de France d'étudiants et de professeurs. À Sèvres, le 18 décembre 1961, P. Mendès France suggère la « mise à jour [des] connaissances scientifiques globales de l'ingénieur, du professeur et du chercheur » et soutient que la mise en place de l'année sabbatique peut constituer un des moyens de cette adaptation, de cette éducation permanente qu'il défendra avec conviction quelques années plus tard. Par ailleurs, P. Mendès France insiste sur la nécessité de rendre plus fluides les liens entre

l'enseignement supérieur et le CNRS : des membres du CNRS pourraient être chargés de mission auprès des étudiants pendant que des maîtres de l'Université seraient détachés plus fréquemment au CNRS. P. Mendès France n'omet pas non plus de prendre en compte le statut du scientifique et la place de ce dernier dans le pays : lors du premier colloque de Caen, il souhaite que soit « accordée aux professeurs et aux chercheurs des sciences fondamentales une situation matérielle et morale susceptible de les attirer » pour favoriser les vocations et éviter éventuellement une trop grande fuite des cerveaux vers l'étranger.

- 15 L'ancien président du Conseil revient longuement sur l'inadaptation des structures universitaires lors du deuxième colloque de Caen en novembre 1966. Il défend l'autonomie des universités divisées en départements d'enseignement et en instituts de recherche, liées de manière contractuelle à l'État par un cahier des charges et administrées par des personnalités élues. Face à l'accès des jeunes dans ces universités, il accepte le principe de la sélection à condition que la nation puisse fournir tous les cadres dont elle a besoin et que se développent des institutions d'enseignement supérieur à vocation technique.
- 16 P. Mendès France est appelé à la présidence du Conseil le 17 juin 1954, quelques jours après la parution de l'article dans *La NEF*. À la différence de celle de 1953, sa courte déclaration d'investiture n'évoque pas la recherche scientifique, tant s'imposent alors les urgences de la politique extérieure. Néanmoins, renouant avec une tradition de l'immédiat avant-guerre, le chef du gouvernement désigne un secrétaire d'État à la Recherche et au Progrès technique. Son choix se porte sur un sénateur RGR (Rassemblement des gauches républicaines), Henri Longchambon. Ce dernier avait travaillé après 1936 avec le ministre Jean Zay dans le cadre de la mise en place d'une politique de la recherche. Le nom de Longchambon a été soufflé par le professeur H. Laugier, un des pères du CNRS et ancien secrétaire général du Haut comité des recherches scientifiques, convaincu depuis des années que l'État doit assumer sa pleine responsabilité dans les domaines de la recherche fondamentale et de l'application de ses résultats. Par ailleurs, le professeur A. Lichnérowicz, autre homme clef de ce *brain trust* scientifique, entre au cabinet du secrétaire d'État.
- 17 Le ministère Mendès France ne dure pas assez longtemps pour qu'une politique de la recherche produise ses pleins effets. Toutefois, après avoir réglé la question indochinoise par les accords de Genève (20 juillet 1954), puis calmé l'agitation en Tunisie avec le discours de Carthage (31 juillet 1954), le président du Conseil décide de solliciter de l'Assemblée nationale les pleins pouvoirs économiques afin de prendre des décrets de modernisation de l'économie française. Dans son discours du 10 août 1954, P. Mendès France rappelle l'importance de la recherche, d'autant plus que son cabinet lui a communiqué les chiffres du déficit de la balance des brevets : « La recherche scientifique doit aussi recevoir des encouragements qui permettent à nos savants de faire profiter la collectivité de leurs connaissances. Nous devons mettre au point le réseau de chaires d'enseignants, de laboratoires publics et privés sans lesquels nos savants continueraient des travaux dont les fruits seraient ensuite exploités seulement à l'étranger ».
- 18 En septembre 1954, H. Longchambon, en accord avec son chef de gouvernement, met en place le Conseil supérieur de la recherche scientifique et technique, organisme consultatif de 120 membres chargé de faire des propositions et dont le rôle restera modeste en raison de l'insuffisance des moyens accordés par les différents gouvernements. Enfin, liant toujours les progrès de la recherche aux efforts de démocratisation de l'enseignement, P.

Mendès France fait préparer pour 1955 un budget volontariste dans le domaine scolaire avec des crédits en forte augmentation en raison notamment de la création de plusieurs milliers de postes.

- 19 Du ministère Mendès France restent aussi deux décisions qui concernent la recherche dans le domaine nucléaire. Le décret secret du 22 octobre 1954 met en place une commission supérieure des applications militaires de l'énergie atomique, alors que la réunion inter-ministérielle du 26 décembre 1954 envisage la préparation d'un prototype d'arme nucléaire, sans crédit militaire spécifique sur le budget 1955 puisque les trois premières années de recherche ont vocation à la fois civile et militaire.
- 20 Ces décisions sont loin de faire de P. Mendès France le père de l'arme nucléaire comme certains ont voulu le faire croire plus tard, mais ils prouvent tout de même l'intérêt que le président du Conseil manifestait pour ce nouveau type d'arme.
- 21 Trois mois après la chute de son gouvernement, le 5 février 1955, P. Mendès France devient premier vice-président du parti radical. Il dote la vieille formation politique d'un programme de rénovation de la France dans lequel la question de l'enseignement tient une place essentielle. Le parti radical se prononce pour l'extension de la scolarité à 16 ans, exige la démocratisation de l'enseignement secondaire et de l'Université, préconise une reconversion générale de l'enseignement technique et réclame surtout qu'un effort particulier soit opéré en faveur de l'enseignement scientifique. Or, en février 1956, un des responsables de ce programme éducatif, René Billères, devient ministre de l'Éducation nationale du gouvernement G. Mollet. P. Mendès France insiste à plusieurs reprises auprès de son ami radical pour que le programme reçoive un début d'application, mais G. Mollet n'en veut pas et R. Billères se montre solidaire de son président du Conseil avec lequel P. Mendès France rompt progressivement à partir du printemps 1956 à cause de la question algérienne. Or, cette date correspond à la préparation par P. Mendès France du colloque de Caen et les relations politiques entre P. Mendès France et G. Mollet entraînent des répercussions dans ce domaine. J.-L. Crémieux-Brilhac doit concilier sa présence dans le cabinet de R. Billères en tant que conseiller technique avec la préparation du colloque en compagnie de P. Mendès France. Le ministre de l'Éducation nationale se montre réservé sur la rencontre de Caen, non sur le fond car R. Billères, auteur du projet ambitieux de réforme de l'enseignement¹⁵, partage les convictions de P. Mendès France, mais il est persuadé, à juste titre au demeurant, qu'une rupture entre la SFIO et le parti radical serait préjudiciable au succès de toute politique démocratique dans le pays.
- 22 L'idée du colloque de Caen a été soufflée à J.-L. Crémieux-Brilhac par É. Bauer, chargé de mission au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et fils d'Edmond Bauer, ancien collaborateur de J. Perrin. Si c'est bien J.-L. Crémieux-Brilhac qui prépare les détails de la réunion et indique à P. Mendès France les principales orientations à retenir, la correspondance entre J.-L. Crémieux-Brilhac et P. Mendès France témoigne des multiples interventions de l'homme politique pour s'informer, corriger tel ou tel aspect, imposer des décisions relatives au colloque. C'est en outre P. Mendès France qui obtient la signature des lettres d'invitation. La rencontre de Caen se déroule donc du 1^{er} au 3 novembre 1956 et débute par l'intervention de P. Mendès France évoquée plus haut. Le chef de file du parti radical est surtout attentif aux conclusions qui se traduisent par les « douze points », soigneusement préparés au préalable et qui doivent constituer une charte de la politique de la recherche. Il est d'abord rappelé la nécessité d'une impulsion de l'État avec la mise en place d'une autorité politique chargée de la recherche scientifique. Cette autorité (ministre ou Haut commissaire par exemple) devra soutenir

devant le Parlement un plan décennal d'expansion avec trois objectifs : doubler le nombre d'étudiants dans les secteurs scientifique et technique, quadrupler les promotions d'ingénieurs et décupler le personnel de la recherche et de l'enseignement scientifique. Les autres propositions, plus générales mais non moins ambitieuses, traduisent bien les idées mendésistes : extension de l'enseignement scientifique au niveau de l'enseignement secondaire et technique, décloisonnement de l'enseignement supérieur scientifique avec renforcement des liens entre les facultés et les grandes écoles, effort massif de construction d'établissements de recherche et d'enseignement scientifique, réforme profonde de l'administration de l'Éducation nationale avec l'octroi d'une plus large autonomie aux universités. La demande d'un meilleur statut pour le personnel du CNRS, la volonté de revaloriser les carrières de la recherche fondamentale et de l'enseignement scientifique, le soutien de l'État à la recherche appliquée (par des mécanismes fiscaux notamment), la réforme des études médicales et l'expansion de la recherche agronomique complètent ce programme inédit. Quinze mois plus tard, la création de l'AEERS qui comptera près de mille membres parachève la mise en place d'une politique mendésiste de la recherche, même si P. Mendès France n'appartient pas directement à la structure en raison des circonstances politiques des années 1957-1958¹⁶. Une véritable équipe de scientifiques se constitue autour de l'ancien président du Conseil avec notamment, outre les noms déjà cités, la présence de Louis Weil, professeur de physique à la faculté de Grenoble, ou encore J. Monod.

- 23 Le 13 mars 1957, P. Mendès France intervient à l'Assemblée nationale pour demander la mise en place d'une politique de la recherche dans la continuité des idées exposées à Caen. Après avoir rappelé l'encombrement des facultés de droit et de lettres, ainsi que la nécessité pour les industries modernes de disposer de davantage de cadres techniques et scientifiques, P. Mendès France juge que « l'expansion technique, la révolution industrielle d'avenir sont inconcevables sans une recherche appliquée et une recherche fondamentale extrêmement poussées ». L'essor de l'enseignement des sciences s'impose donc à tous les niveaux et les universités doivent s'ouvrir aux sciences nouvelles comme la microbiologie, la biophysique ou encore la génétique. L'orateur insiste surtout sur l'enjeu essentiel, c'est-à-dire la responsabilité des pouvoirs publics : « L'équipement du pays en laboratoires et en chercheurs, la dotation en crédits de fonctionnement, la création de nouveaux instituts de recherche, autant de mesures qui doivent répondre à une conception d'ensemble, à un plan établi à l'échelon le plus élevé ».
- 24 P. Mendès France peut alors demander l'application des principales dispositions envisagées à Caen avec quelques inflexions et précisions pour mieux s'adapter aux exigences parlementaires et politiques : plan de cinq ans, création d'un Fonds national de la recherche, priorité de l'État dans le domaine de la recherche fondamentale, soutien aux industriels qui investissent dans la recherche appliquée. Il renouvelle la demande de mise en place d'une autorité politique coordonnatrice de la politique de la recherche en France et, fidèle à sa méthode rationnelle, il plaide pour l'institutionnalisation d'un véritable contrat entre le Parlement et le gouvernement autour des objectifs définis.
- 25 Mais les gouvernements qui se succèdent en 1957 (G. Mollet, M. Bourgès-Maunoury et Félix Gaillard) restent sourds à ces appels, malgré la présence dans leur gouvernement d'un secrétaire d'État à la recherche. P. Mendès France, toujours conscient du retard de la France, continue à agir : il supervise le colloque de Grenoble en 1957, puis dépose, le 27 décembre 1957, sur le bureau de l'Assemblée nationale, une proposition de résolution en rappelant une nouvelle fois cinq objectifs prioritaires : plan de cinq ans pour promouvoir

la recherche, autorité politique suprême, place majeure de la recherche fondamentale, définition de quelques objectifs prioritaires dans le secteur de la recherche appliquée, modernisation de l'enseignement par sa démocratisation, sa plus grande ouverture aux disciplines scientifiques et par la revalorisation de la fonction enseignante.

- 26 Avec la V^e République et son absence au Parlement de 1958 à 1967, P. Mendès France n'apparaît plus au premier plan dans le domaine de la politique de la recherche. Toutefois, il continue à suivre les travaux de l'AEERS présidée par le professeur Lichnérowicz, alors que les revues *Les Cahiers de la République*, puis *Le Courrier de la République*, consacrent une large place aux questions scientifiques en général et au compte rendu des colloques mis en place par l'AEERS en particulier. On sait que P. Mendès France intervient lors du deuxième colloque de Caen en 1966 mais, à partir de cette date, la question de la sclérose universitaire l'occupe davantage que celle de la recherche car, même s'il insiste sur ses insuffisances, il doit reconnaître les progrès enregistrés depuis une dizaine d'années.
- 27 Dans beaucoup de domaines, P. Mendès France reste perçu comme un précurseur, un homme dont les idées ont été mises en application par d'autres. Malgré le caractère quelque peu simpliste de cette affirmation, force est de reconnaître que cette règle s'applique pour la politique dans le domaine de la recherche scientifique et technique. La mise en place après 1958, sur l'initiative du pouvoir gaulliste, d'une Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST), la création du comité consultatif dit « des douze sages », la progressive démocratisation de l'enseignement, ont incontestablement renforcé la place de la France dans ce secteur. P. Mendès France n'exerçait plus alors de responsabilités politiques directes, mais son influence demeurait considérable, notamment dans le domaine de la politique de la recherche. Il inspirait tout un réseau de chercheurs, d'enseignants, de syndicalistes et de patrons, lesquels se retrouvaient au sein de l'AEERS. J.-L. Crémieux-Brilhac a pu parler de « magistrature d'influence » et de « constellation mendésiste ». Si la politique qu'il préconisait était mise en place par ses adversaires gaullistes, P. Mendès France possédait trop le sens de l'État et de l'intérêt national pour s'en plaindre, lui qui rappelait le 10 août 1957 dans une lettre à J.-L. Crémieux-Brilhac que « nous menons tous en commun une grande entreprise que nous ne devons jamais oublier. Le travail que nous faisons est destiné à servir une cause, celle du pays dans son ensemble ». Par ailleurs, le fait que le premier colloque de Caen reste considéré aujourd'hui comme le lancement d'une grande politique de la recherche scientifique en France marque incontestablement l'action fondatrice de P. Mendès France.

BIBLIOGRAPHIE

Pierre Mendès France, *Œuvres complètes*, plus particulièrement tome 3, *Gouverner, c'est choisir, 1954-1955*, tome 4, *Pour une République moderne, 1955-1962*, et tome 5, *Préparer l'avenir, 1963-1973*, Gallimard.

Pouvoirs, numéro 27, 1983, numéro consacré au mendésisme.

Voir plus particulièrement dans les actes de colloques ci-après les communications de J.-L. Crémieux-Brilhac :

L'Expérience Mendès France et le mendésisme (1984), actes du colloque CNRS et Institut d'histoire du temps présent.

Pierre Mendès France et l'esprit républicain, actes du colloque de l'Institut Pierre-Mendes-France à l'Assemblée nationale le 17 juin 1994.

Les Cahiers de la République (1956-1962) et *Le Courrier de la République* à partir de 1963.

La correspondance de P. Mendès France et J.-L. Crémieux-Brilhac peut être consultée à l'Institut Pierre-Mendès-France.

NOTES

1. Appelé à la présidence du Conseil après la chute de René Mayer. Son interview, le 16 mai 1953, dans le premier numéro de *L'Express* évoquant la nécessité du dialogue en Indochine a eu beaucoup d'échos dans les cercles dirigeants.
2. Il manque l'investiture de 11 voix, mais le discours du 3 juin 1953 reste pour de nombreux observateurs l'acte de naissance du « mendélisme ».
3. Il a adhéré au parti radical en 1923 et y accomplit l'essentiel de parcours politique jusqu'à son exclusion en février 1959.
4. Il a soutenu la politique du Front populaire y compris comme ministre, puisqu'il y occupe les fonctions de sous-secrétaire au Trésor dans le deuxième cabinet Blum (mars-avril 1938)
5. « La science dans la République », *Les Cahiers de la République*, n° 5, 1957.
6. Le camp retranché de Dien Bien Phu est tombé le 7 mai 1954, ce qui provoque la chute du ministère de centre droit présidé par Joseph Laniel. P. Mendès France est appelé en urgence à la présidence du Conseil pour sauver les positions de la France à la conférence internationale de Genève ouverte depuis le 26 avril.
7. P. Mendès France et Guy Mollet ont bâti en novembre 1955 une coalition de centre gauche, le Front républicain, autour des thèmes principaux de la modernisation de l'économie française et du retour de la Paix en Algérie. Le Front Républicain obtient une majorité relative aux élections du 2 janvier 1956 et le socialiste G. Mollet forme le gouvernement avec P. Mendès France comme ministre d'État sans portefeuille.
8. En désaccord sur la politique algérienne du gouvernement, P. Mendès France démissionne du cabinet Mollet le 23 mai 1956 tout en demandant aux douze autres ministres radicaux de rester au gouvernement pour sauver la majorité et faire infléchir la politique algérienne dans un sens plus libéral.
9. Les radicaux qui soutiennent ouvertement la politique algérienne de G. Mollet font scission en octobre 1956. Mais ceux qui restent au parti donnent priorité à l'entente avec la SFIO et obtiennent en mai 1957 la démission de P. Mendès France de la première vice-présidence du parti qu'il occupait de fait depuis mai 1955.
10. Supplément mensuel des *Cahiers de la République*. *Le Courrier de la République* reste le seul organe d'inspiration mendésiste après la disparition des *Cahiers* en novembre 1963. Il publie toutes les analyses de P. Mendès France sur les grands problèmes du monde.

11. Après son exclusion du parti radical, P. Mendès France milite au Centre d'action démocratique (CAD), lequel rallie en septembre 1959 le Parti socialiste autonome (PSA), force constitutive du Parti socialiste unifié (PSU) en avril 1960. P. Mendès France ne joue aucun rôle politique de premier plan au sein de cette formation.

12. Discours de Caen.

13. Ibid.

14. *La NEF*, juin 1954.

15. Le grand projet de la réforme Billières est la création des écoles moyennes (11-14 ans) qui permettraient d'éviter la sélection dès l'âge de 11 ans, c'est-à-dire, à l'époque, l'âge d'entrée au lycée pour ceux qui ont la chance d'y accéder.

16. P. Mendès France est isolé dans la classe politique : rejeté par le MRP et les modérés, il s'est marginalisé à gauche par ses critiques contre la politique conduite par les socialistes et les radicaux, alors que son hostilité au parti communiste reste entière. Enfin, il refuse de rallier le général de Gaulle en 1958 en raison des conditions du retour au pouvoir de ce dernier, mais aussi à cause de son hostilité profonde au texte constitutionnel de la V^e République.

INDEX

Mots-clés : Pierre Mendès France

AUTEUR

JEAN-LOUIS RIZZO

Jean-Louis Rizzo est professeur d'histoire et de géographie. Il est l'auteur de *Mendès France ou la rénovation en politique*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1993.